



Aqueduc de Montréal

DES SOUMISSIONS CACHETEES, portant au dos la suscription "Soumission pour pompe à vapeur de 12 millions de gallons", seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 24 mars 1908, au bureau du greffier de la Cité, hôtel de ville, Montréal, pour la fourniture et l'installation d'une pompe à vapeur de 12 millions de gallons impériaux à la station des pompes du bas niveau.

Un certificat de dépôt, entre les mains du trésorier de Cité, d'un chèque accepté pour la somme de \$6,000, devra accompagner chaque soumission.

Les devis ainsi que tous les renseignements nécessaires pourront être obtenus du soussigné.

La Commission de l'Aqueduc examinera les soumissions à la première assemblée qui suivra leur réception.

La Commission de l'Aqueduc ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

GEO. JANIN,
Surintendant de l'Aqueduc.

Montréal, le 18 février 1908.



Montreal Water Works

SEALED PROPOSALS endorsed "Tender for 12 million gallon steam pump" will be received up to noon, on Tuesday, the 24th March, 1908, at the office of the City Clerk, City Hall, Montreal, for the furnishing and erecting at the Low Level Pumping Station, of one twelve million imperial gallons steam pump.

Certificate of deposit of certified cheque with the City Treasurer, for the sum of \$6,000 must accompany each tender.

General specifications and all information to be obtained from the undersigned.

The Water Committee will consider the proposals offered, at its next meeting after their reception.

The Water Committee does not bind itself to accept the lowest or any tender offered.

GEO. JANIN,
Superintendent of Water Works.

Montreal, February 18th 1908.